

## Dossier P.4

La Boutonne :  
un trésor à valoriser

## Focus P.7

Les féminines  
du FC Boutonnais

## LYCÉENS & COLLÉGIENS RÉCOMPENSÉS

### Nos lycéens à l'honneur au palais de l'Élysée !

Nos lycéens ont été mis à l'honneur pour le 1er prix national « Non au harcèlement », grâce à leur vidéo dans la catégorie « harcèlement sexiste et sexuel ».

Ils ont eu l'honneur d'être reçus à l'Élysée par Monsieur le Président de la République, Madame Macron, ainsi que par la ministre de l'Éducation nationale, Madame Élisabeth Borne, pour recevoir le prix au niveau national. La vidéo, visible en ligne, a été réalisée par les ambassadeurs contre le harcèlement. Son titre, "Être soi", raconte une histoire vraie.

Accès à la vidéo via ce QR Code :



Les lycéens de Chef-Boutonne à l'Élysée

### Le collège reçoit le Label Natur'Ailes

Le Label Espace Natur'Ailes permet de reconnaître des lieux comme zones privilégiées pour la biodiversité.

Le 19 juin 2025, le label a été remis au collège François Truffaut par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, une

première pour un établissement scolaire, permettant ainsi aux élèves éco-délégués de développer des projets environnementaux, à travers des aménagements spécifiques.



Remise du Label Natur'Ailes

## LE FORUM C'EST POUR VOUS

La Commune rappelle que le **Forum des Associations** aura lieu le **vendredi 12 septembre, au Centre Culturel, de 17h à 20h**. C'est une opportunité de découvrir le monde associatif, leurs bénévoles et de tisser des liens.

## L'ESCAPE GAME RESTE OUVERT EN CE MOMENT, LE SAVEZ-VOUS ?

Le 2 juillet 2025, le château de Javarzay a proposé une nouvelle animation, l'**escape game « au pays des génies »**. Vous avez été nombreux à y participer en manifestant votre satisfaction.

Nous vous rappelons qu'il est possible de jouer les mercredi, jeudi, vendredi,

samedi et dimanche matin jusqu'au 19 septembre. En octobre et novembre, ce sera les samedi et dimanche matin, jusqu'à la fermeture du château, à la Toussaint.

### RESERVATION OBLIGATOIRE

Par téléphone : 05 49 29 86 31

Sur internet : [www.chateau-javarzay.fr](http://www.chateau-javarzay.fr)

Ou via ce QR Code :



## L'EDITO DU MAIRE

Après quelques semaines de répit, nous voici déjà au mois de septembre qui rime avec « rentrée » : rentrée scolaire, rentrée des associations. C'est pour partager ce moment toujours important, que nous organisons de nouveau un forum des associations. Venez rencontrer les bénévoles ou choisir votre future activité. Ils ont besoin de vous.

Je profite de cet éditorial pour saluer toutes les performances de nos jeunes : que ce soit au niveau scolaire ou au niveau associatif, ces jeunes ont montré un visage positif de leur discipline et ont mis en évidence notre commune. Des articles relatent ces distinctions. Merci à eux.

Par ailleurs, nous avons souhaité dans ce numéro évoquer l'acquisition des terrains proches de la Boutonne. Dans le projet municipal en 2020, nous avons indiqué vouloir reconquérir des terrains en bordure de ce cours d'eau.

Ces acquisitions permettront de mieux cheminer à l'avenir le long de la rivière. Un article détaille ces acquisitions.

Dans ce numéro, comme dans les précédents, nous évoquons souvent la gestion des déchets et le geste nécessaire que chacun doit adopter. Je voudrais terminer mon propos en insistant sur ce sujet. Depuis maintenant 4 ans, la réduction des ordures ménagères est une réalité dans notre commune. Les résultats le montrent. Néanmoins, si on veut maintenir un coût acceptable, il convient d'aller encore plus loin. Si on génère moins de déchets, on n'a pas besoin de les traiter. Lorsqu'ils sont présents, le geste de tri est alors indispensable. Beaucoup de solutions existent à ce jour. Soyons tous acteurs. La commune se veut exemplaire dans ce domaine. Nous sommes en train de revoir toutes les modalités de gestion des déchets dont nous avons la responsabilité. Nous voulons aussi participer à ces efforts.

## VIDE-MAISON : QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER ?

Selon la loi, avant d'organiser un vide-maison chez soi, en dehors du domaine public, des démarches doivent être accomplies auprès de la mairie.

Au minimum 15 jours avant l'évènement, vous devez compléter

la **déclaration préalable d'une vente au déballage (cerfa 13939\*01) et fournir une pièce d'identité.**

Pour une vente sur le domaine public, l'autorisation d'occupation temporaire doit être jointe à cette déclaration préalable, à solliciter auprès de la mairie.

### L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne  
N°17 - Septembre Octobre 2025

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Angélique Boursier, Annie Gonnord, Sophie Robion, Patricia Dufour, Isabelle Dubé, Anaïs Mouglin, Christian Goujéau, Nicole Betton, Cindy Larmoyer

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.



## THE MAYOR'S EDITORIAL

To optimise this page's layout, the editorial is now translated online. You can find it on our website or by scanning this QRcode:



## RAPPEL SUR LES CHIENS EN DIVAGATION

Que faire si vous en trouvez un ?

Vous **contactez la mairie** qui fera le nécessaire auprès d'Animal'Or, la fourrière animalière de Mairé-L'Evescault.

La gestion de ces animaux incombe au maire et c'est une obligation légale.

L'hébergement est à la charge des propriétaires. Pour éviter ces désagréments, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public.



## PROFESSIONNELS DE SANT  : UNE SITUATION FRAGILE

Tout le monde sait que la commune vient de perdre le seul kin sith rapeute pr sent   Chef-Boutonne. Ce d part s'ajoute   d'autres dans le territoire (kin sith rapeute   Chail, dentistes   Sauz -entre Bois et Lezay, un m decin   Couture d'Argenson).

Afin de r pondre au besoin imm diat d'un kin sith rapeute, les  lus ont d cid  de confier   un « chasseur de t te » le soin de trouver un professionnel. Cette recherche n'est pas garantie de succ s. Pour autant, il est indispensable d'essayer.

Cette situation g n rale, difficile et inqui tante, n cessite des r ponses fortes dans le temps.

Des maisons de sant  ont  t  cr ees dans diff rentes villes (dont la n tre d s 2014). Cela facilite l'arriv e de nouveaux m decins comme le docteur Thomas en 2024.

Aujourd'hui, les collectivit s et les professionnels de sant  en activit  veulent r pondre au mieux   cette probl matique g n rale en France.

Le Conseil D partemental,   travers son plan sant , la Communaut  de Communes et la CPTS (Communaut  Professionnelle Territoriale de Sant ), du sud Deux-S vres qui r unit la plupart des professionnels de sant , travaillent ensemble pour que chacun des habitants puisse trouver tous les acteurs n cessaires   une vie de qualit , dans le Pays Mellois.



P le Sant  de Chef-Boutonne

## M DIATH QUE : RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES

En mai et juin, vous avez  t  sollicit s pour r pondre   un questionnaire afin de donner votre avis sur la m diath que Marguerite Gurgand. Merci aux personnes qui ont pris le temps d'y r pondre. Globalement, vous  tes satisfaits du service propos  et vous avez plein d'id es pour l'am liorer encore !

La question du confort g n ral de la m diath que est un sujet qui est tr s pr sent dans vos r ponses, et l' quipe y travaille tr s s rieusement. Vous avez d j  pu d couvrir fin mai un **nouvel agencement de l'espace**, qui permet plus de fluidit  et de respiration entre les  tag res et ce travail va se poursuivre.

Nous continuons les am liorations avec un **rangement des documents adultes et jeunesse par th mes** plut t que par ordre alphab tique d'auteur, afin de vous aider   trouver plus facilement des lectures selon

vos centres d'int r ts. Romans policiers ou historiques, albums sur les monstres ou les saisons sont d sormais plus rep rables.

D'autres exp rimentations et l'arriv e de nouveaux services vont ponctuer les prochains mois.

N'h sitez pas   nous donner votre avis sur celles-ci. La grande nouveaut  de la rentr e : un **nouvel logiciel de gestion** pour faciliter le travail de l' quipe au profit de nos lecteurs.



## PLUI-H : BIENT T L'ENQU TE PUBLIQUE

Le conseil communautaire de Mellois en Poitou a arr t  le PLUI-H le 19/06/2025. Les communes disposent de 3 mois pour  mettre un avis.

Chef-Boutonne a d lib r  favorablement en juillet dernier.

  l'issue, une enqu te publique permettra   chacun de faire valoir ses remarques. Le projet arr t  sera consultable, sur rendez-vous,   la Direction de l'Am nagement et de l'Habitat ou   la mairie. Les dates de cette consultation seront communiqu es ult rieurement.



# LA BOUTONNE : UN TRÉSOR À VALORISER

La commune vient d'acquérir plusieurs parcelles à proximité du Pré de foire, longeant la Boutonne. Explications.

La singularité de notre commune réside sans aucun doute dans le fait que la Boutonne prend sa source au centre du bourg de Chef-Boutonne, d'où son nom signifiant « la tête ou la source de la Boutonne ».

Pour autant, nous la voyons peu. Peu de chemins, peu d'accès existent pour la suivre ou la repérer. Elle est principalement visible dans le parc du château, ceinturant la propriété communale, partant vers la coulée douce et à Lussais, notamment vers la pisciculture.

C'est donc pour reconquérir les berges de la Boutonne que les élus ont discuté avec des propriétaires.

Ces échanges ont débouché sur des cessions de terrains situés à proximité du Pré du foire, derrière la piscine et l'aire de camping-cars. Ces parcelles, acquises auprès de quatre propriétaires, représentent une surface de 6 200m<sup>2</sup>. Certaines parcelles ayant été données à la commune. **Merci aux donateurs concernés.**

## Le projet réel non défini

Parmi les acquisitions, se trouve le terrain situé entre les deux bras de la rivière, permettant de suivre la Boutonne sur 200m environ. Par ailleurs, un échange de terrain avec M. et Mme Bernard Gendraux pourrait permettre de traverser la Boutonne pour accéder à l'impasse du Moulin du Pouillet.

Si ces intentions existent, le projet réel, précis, n'est pas encore défini ; la priorité des élus étant de maîtriser immédiatement le foncier pour pouvoir réfléchir sereinement et se projeter dans l'avenir.

On peut facilement imaginer des cheminements longeant et traversant la Boutonne, pour la rendre perceptible. Ce projet sera la suite de la création de la coulée douce, parcelle acquise en face de l'espace Etienne Desmarest, qui relie le parc du château à l'ancienne voie ferrée.



La Boutonne

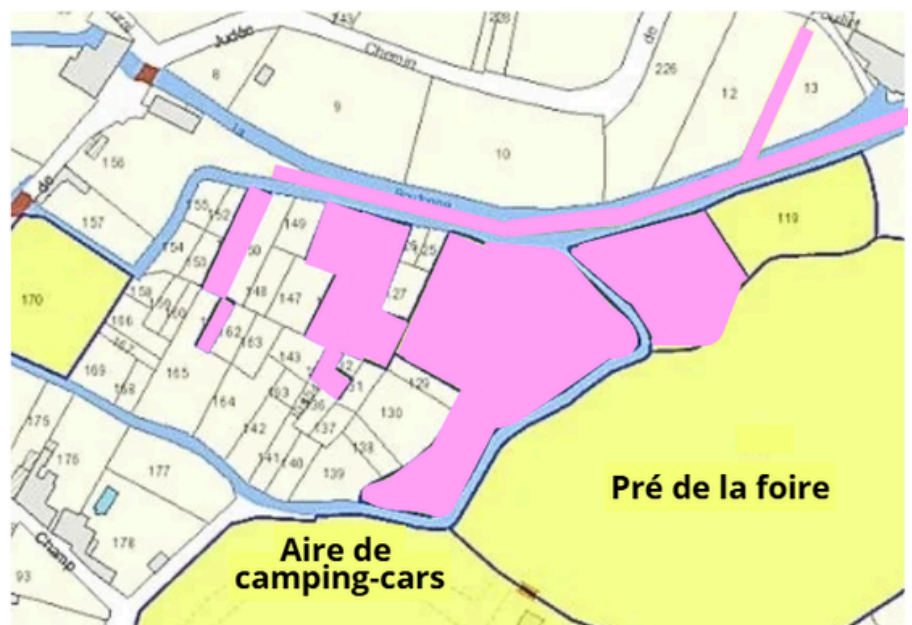
Ces créations de liaisons douces mettent en évidence nos paysages, nos particularités. C'est à pied que l'on découvre, que l'on apprend à connaître un territoire.

Nos différents bourgs sont composés de venelles, de ruelles, de chemins qui sont autant de surprises. Toutes nos communes déléguées regorgent de trésors qui façonnent leur identité : Tillou avec ses venelles et la Somptueuse, Crézières avec son lavoir et son cimetière remarquable et la Bataille avec ses chemins blancs et ses maisons de campagne en pierres calcaires.

Ce projet à venir est l'un des volets sur lequel les élus travaillent depuis longtemps : valoriser notre patrimoine bâti, naturel et paysager. Soyons tous convaincus que nous disposons de beaux paysages.

Ci-dessous, l'extrait du plan cadastral concerné :

- Terrains communaux
- Terrains en cours d'acquisition par la commune



## L'HISTOIRE DU PLAN D'EAU DE JAVARZAY

En 1982, sous l'impulsion du maire Jacques Courivaud et de Raymond Quiard, adjoint au maire, la commune de Chef-Boutonne acquiert le château de Javarzay, joyau du patrimoine local. Cette acquisition est rendue possible grâce à l'implication financière des habitants et de prêts consentis, témoignant de l'attachement à ce lieu emblématique.

À la suite de ce mandat, l'équipe municipale et le nouveau maire, Robert Micheau, engagent un projet ambitieux visant à valoriser le cadre naturel autour du château et à favoriser le tourisme. Ils proposent la création d'un plan d'eau sur les 5 hectares de la plaine alluviale attenante.

Le projet initial prévoyait deux bassins :

- Un bassin rectangulaire, côté château, destiné à accueillir des poissons d'ornement,
- Un étang principal, destiné à la pêche.

Finalement, seul le second projet est retenu. Après de nombreux aléas, études techniques et tests hydrologiques, les travaux sont réalisés en 1996 et l'empoissonnement en 1997.



Plan d'eau de Javarzay

Le plan d'eau est alimenté par une nappe phréatique. Refuge pour les oiseaux, naturellement ombragé, son pourtour fut aménagé pour les promeneurs, non loin de la Boutonne qui serpente.

Le panorama, tel une carte postale, est une invitation à la contemplation. Il est également le théâtre d'animations variées, renforçant son rôle de lieu de vie et de convivialité.

## UN RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2026

### Quand ?

Du 15 janvier au 14 février, la commune de Chef-Boutonne va procéder au recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé.

### Par qui ?

Cette enquête ne pourrait pas avoir lieu sans la participation des agents recenseurs, recrutés spécifiquement par la mairie, qui se présenteront à votre domicile.

Il existe deux méthodes pour vous faire recenser :

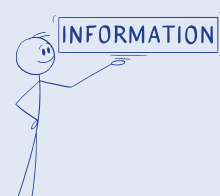
- en répondant **par internet** grâce à des identifiants de connexion.
- en répondant à l'aide d'un **questionnaire papier**. L'agent recenseur devra alors passer le récupérer rapidement.

Il est important de savoir que le recensement est **obligatoire** et que les données recueillies par l'INSEE sont confidentielles.

### A quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population a deux objectifs :

- il consiste à fournir des informations sur le nombre et les caractéristiques des logements et de la population.
- il détermine le niveau de financement de la commune. La dotation financière de l'Etat dépend du nombre d'habitants.



### Recrutement des agents recenseurs

Pour participer à cette opération, veuillez contacter la mairie au 05 49 29 80 04 ou déposer votre candidature à l'accueil ou à [recrutements@chef-boutonne.fr](mailto:recrutements@chef-boutonne.fr)

## LE NOUVEAU PASS SPORT LOISIRS 2025-2026 ARRIVE

Le CCAS propose depuis 2012 d'accompagner financièrement les familles dans l'accès de leurs enfants aux sports et à la culture. Cette année, les élus ont souhaité refondre le dispositif et renforcer l'aide aux familles.

### Conditions d'attribution :

- Sans conditions de ressources (nouveau 2025)
- Enfant scolarisé, de la maternelle à la 3ème (incluse)
- Résider à Chef-Boutonne

Pour information, les communes de Valde-laume, Aubigné, Loubigné, Couture d'Argenson, Villemain, Alloinay, Loubillé et Fontenille Saint-Martin d'Entraigues appliquent les mêmes conditions pour leurs résidents.

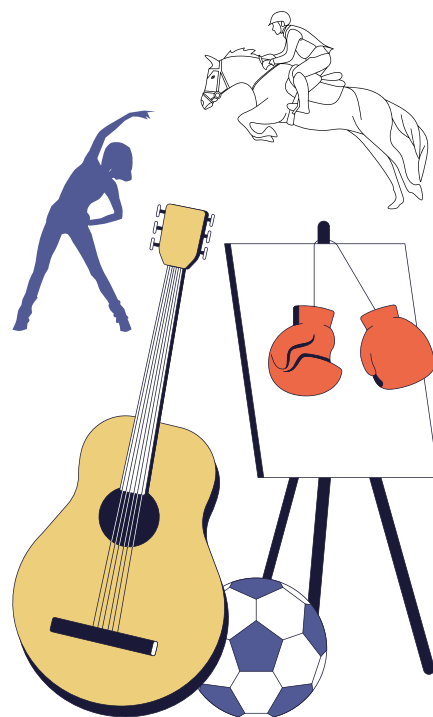
Le Pass donne droit à une **réduction de 30 € par enfant et par an**, sur le prix de l'inscription à une activité sportive ou culturelle ou une offre d'abonnement à l'Ecole des Loisirs.

### Justificatifs à fournir :

- Livret de famille + Justificatif de domicile.

A partir du 3 septembre 2025, les familles pourront se rapprocher du CCAS de Chef-Boutonne afin d'obtenir le coupon Pass'Sport Loisirs.

**INFORMATIONS :**  
 CCAS - Isabelle Dubé  
 05 49 29 28 06  
 ccas@chef-boutonne.fr



## GESTION DES DÉCHETS : DES PROGRÈS CERTAINS

Depuis des années, afin de limiter la facture, Mellois en Poitou met en place des actions concrètes pour réduire la production de déchets et inciter tous les habitants à trier davantage. Mais quels sont les résultats ?

En 2024, 1 200 composteurs ont été donnés, réduisant ainsi l'apport de biodéchets dans les poubelles. Si vous n'en avez pas encore, vous pouvez contacter Mellois en Poitou.

Entre 2010 et 2024, **les ordures ménagères ont diminué de 27%** pour une production de 153 kg par habitant en 2024. Ce résultat, très positif, est à mettre en parallèle avec **le tri des emballages qui a augmenté de 176%** au cours de cette même période, pour atteindre 46kg en 2024.

Depuis plusieurs années, la quantité de déchets apportés en déchèteries est toujours plus importante : +10% entre 2022 et 2024.

Par conséquent, les filières de tris sont plus nombreuses (une trentaine aujourd'hui), afin de limiter l'apport dans les encombrants qui coûtent très cher.

**DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS A TILLOU LE 29 OCTOBRE A 17H**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE :**

**PAR TELEPHONE AU 05 49 27 56 79  
 PAR MAIL A  
 preventionetgestiondesdechets@melloisenpoitou.fr**

**EN LIGNE VIA LE QR CODE CI-DESSOUS**



**C'est grâce aux gestes de chacun et à une prise de conscience individuelle que nous produisons collectivement moins de déchets non valorisables.**

## Bientôt une solution proche de chez vous pour les cartons

Dans le dernier numéro en juillet, nous évoquions la volonté de Mellois en Poitou de mettre en place des colonnes aériennes pour les cartons dans les points tris.

Pour notre commune, l'installation sera effectuée durant la **première quinzaine de septembre**.

**Seize points dans toute la commune vous permettront de ne plus aller en déchèterie ou de ne plus déposer ces cartons dans les poubelles « ordures ménagères » ou « emballages ».**



## UNE SAISON EXCEPTIONNELLE POUR LES FÉMININES DU FCB

Créée en 2021, la section féminine du Football Club Chef-boutonnais n'a cessé de progresser et compte plus de 70 licenciées, réparties en quatre équipes.

Au cours de cette saison, le club a participé au programme « **Sensationnelles** » visant à récompenser les clubs amateurs qui valorisent le football féminin.

Organisé par la Fédération française de football et Intermarché avec un jury dont font partie Jean-Michel Aulas (président de la ligue féminine) et Laure Boulleau, ancienne internationale, le jury avait retenu le FCB parmi les huit finalistes en 2024 et 2025.

Le FC Boutonnais a terminé deuxième cette saison, récompensant le travail des bénévoles et dirigeants.



Pour la saison 2024-2025 :

« **L'équipe 1 seniors** » à 8 joueuses a réalisé le doublé coupe et championnat.

« **L'équipe 2** » termine deuxième de son championnat.

« **L'équipe 1 U14/U17** » termine première, avec dix-huit victoires pour dix-huit matchs disputés.

« **L'équipe 2 U14/U17** » finit en beauté (Apprentissage).

**Bravo à toutes ces joueuses et aux encadrants pour ces magnifiques résultats !**



**CONTACT**  
**FC BOUTONNAIS :**  
**M. Robin GOUINAUD**  
07 70 11 71 52

## QUAND TILLOU ACCUEILLAIT LES ARDENNAIS

En dépoussiérant les archives de la mairie de Tillou, un groupe de bénévoles a remis au jour une histoire locale en partie oubliée : l'accueil des réfugiés ardennais en 1940.

Les habitants de la Ferté-sur-Chiers, village du département des Ardennes, 400 habitants, ont fui devant l'arrivée des troupes allemandes.

Cet exode, en partie organisé, conduit ces familles vers Tillou, 440 habitants en 1940. Ce sont des ouvriers de la filature locale, des contremaîtres, des directeurs, des agriculteurs, le maire, le cantonnier, avec femmes, enfants, grands-parents, qui après des jours de voyage, arrivent à Tillou, à la « Villa de la Ferté », maison qui existe toujours dans la Grand'rue.

342 ardennais seront ainsi accueillis dans 152 logements, parfois de fortune, réquisitionnés par la Préfecture.

Un comité d'accueil a été créé par le conseil municipal de l'époque, avec le vote d'un budget spécifique.

Les ardennais recevront une indemnité, travailleront souvent dans les fermes tillolaises, où le manque de bras se fait sentir (37 jeunes ont été faits prisonniers et ne reviendront qu'à la fin de la guerre).

Les habitants hébergeurs, reçoivent une indemnité de l'Etat, ainsi qu'une prise en charge des travaux d'aménagement des locaux pour recevoir les familles.

Autant de traces administratives qui ont été retrouvées, de ce passé douloureux, mais qui ont permis de renouer des liens avec le village de

la Ferté, qui compte aujourd'hui 175 habitants.



## SEPTEMBRE

**DU 5 AU 17**

**EXPOSITION**

"Le Pastel dans tous ses états"  
Château de Javarzay

**VENDREDI 12**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Centre Culturel - 17h / 20h

**TOURNOI DE PALET**

Amicale des pompiers  
Stade - Dès 18h30

**SAMEDI 13**

**RANDONNÉE SOLIDAIRE SEMI-NOCTURNE**

"ASSOCIATION A.R.B.R.E.S"  
Salle du Tilleul, Tillou - Dès 16h

**SAMEDI 20**

**JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Animation costumée  
Château de Javarzay - Dès 14h

**DIMANCHE 21**

**JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Conférence sur les origines du site de Javarzay  
Château de Javarzay - 14h30

**DU 23 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE**

**EXPOSITION**

"De l'art naïf au surréalisme"  
Château de Javarzay

## OCTOBRE

**SAMEDI 4**

**SOIREE APERO-CONCERT**

McKenZie  
Tillou - Salle du Tilleul - 19h30

**DU 9 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE**

**EXPOSITION INTERACTIVE**

"Qui a refroidi Lemaure ?"  
Médiathèque - Sur inscription - Gratuit

**MERCREDI 8**

**SEMAINE DE LA SCIENCE**

Ateliers "vapeur" ou "sucre"  
Château de Javarzay - 14h15 et 16h  
Sur inscription

**SAMEDI 11**

**CYCLO-CROSS**

Parc de la mairie & Pré de la Foire

**DIMANCHE 12**

**DIMANCHE DE CARACTERE**

"La Boutonne dans tous ses états"  
Aire de camping-car - 15h - Gratuit

**LUNDI 20**

**ANI'MÔMES**

Les légendes locales : Atelier linogravure  
par le Pays d'Art et d'Histoire  
Médiathèque - Sur inscription - 10h

**DU 31 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE**

**SCOOBY-DOO & LE MYSTÈRE DU CHÂTEAU DE JAVARZAY**

Animation pour les enfants  
Château de Javarzay

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AU CHÂTEAU DE JAVARZAY

**Samedi 20 septembre**

**De 14 à 18h**

La Société Historique de Saintonge remontera le temps.

En costumes d'époque, elle nous fera revivre les heures glorieuses du château de Javarzay, à l'époque de François de Rochechouart.

**RESERVATIONS :**

05 49 29 86 31

**TARIF :**

6€ / PERSONNE

POUR TOUT LE WEEK-END



**Dimanche 21 septembre**

**De 14h30 à 16h30**

Une conférence animée par Monsieur Ludovic Malécot, nous retracera le passé gallo-romain et mérovingien de Javarzay avant la construction du château.



## UN NOUVEAU DIMANCHE DE CARACTÈRE

Ce sera le **12 octobre 2025** que se tiendra dans le cadre des **Dimanches de Caractère**, une nouvelle animation intitulée « **La Boutonne dans tous ses états** ».

La rivière servira de prétexte à une **déambulation pédestre** explorant le cours de l'eau, invisible jusqu'à présent, mais dont nous réservons les surprises aux adultes, aux enfants et aux familles.

Le programme est déjà constitué mais en dire trop, n'attise pas la curiosité.

Rendez-vous est pris pour en savoir plus à l'**aire de camping-cars à 15h**. Venez profiter de l'inédit et des dégustations qui s'ensuivront. Chaussures fermées conseillées.



## Le saviez-vous ? Crèzières d'autrefois

Renommée pour ses vignes classées en cru de Saintonge, Crèzières possédait 60 ha de ceps vigoureux. Seules trois vignes privées subsistent. On gaulait les noix, on pressait les pommes, et les femmes broyaient le chanvre. Le train passait sur la ligne départementale entre Saint-Jean-d'Angély et Saint-Saviol. Pour cet arrêt, il fallait faire signe au mécanicien.

Certains pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle choisissaient ici une voie secondaire, plus calme. À la croisée de Crèzières et d'Aubigné, un lieu-dit "le Bourg Sanglant", évoque les souvenirs sombres d'une bataille entre les comtes d'Anjou. Ce carrefour tragique aurait été le théâtre d'événements sanglants sur des pèlerins, pris au piège de brigands meurtriers.